

Evolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979

Michel Poulain, Brigitte Van Goethem

Citer ce document / Cite this document :

Poulain Michel, Van Goethem Brigitte. Evolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979. In: Population, 37^e année, n°2, 1982. pp. 319-340;

doi : 10.2307/1532202

https://www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1982_num_37_2_17326

Fichier pdf généré le 27/10/2018

Abstract

Poulain Michel and Van Goethem Brigitte. — Internal Mobility of the Population of Belgium Between 1948 and 1979. Information on internal mobility in Belgium may be obtained from two different sources : statistics from the population registers which make it possible to calculate the annual number of migrations and statistics obtained from answers to questions in the censuses of 1961 and 1970 on the last migration of those enumerated. Four aspects of mobility are studied, viz. : (i) the overall level of internal mobility. Between 1961 and 1972, the propensity to migrate appears to have been reduced by approximately 20 per cent ; (ii) Mobility between the Flemish and Walloon regions ; here, the frequency has fallen to one-sixth of its former level ; (iii) the special role of Brussels, which lies at the crossroads of the two linguistic communities. Brussels used to be a centre of attraction until 1968, but the situation has been reversed in later years ; (iv) lastly, the impact of urbanization is considered. The phenomenon of urban drift leading to suburbanization and movement to the outer perimeters of towns is traced, and it is shown that this movement has become less important recently.

Résumé

Poulain Michel et Van Goethem Brigitte. — Evolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979. La mobilité interne de la population belge peut être cernée, à l'aide des statistiques publiées, de deux façons distinctes : à partir des registres de population qui permettent de dénombrer annuellement les migrations et sur base des questions posées aux recensements de 1961 et 1970 sur la dernière migration des recensés. Quatre aspects sont abordés : 1) le niveau global de la mobilité interne: on y décèle une régression de l'ordre de 20 % de la propension à migrer et ce entre 1961 et 1972 ; 2) la mobilité intercommunautaire entre la Flandre et la Wallonie : ces échanges ont diminué progressivement pour être actuellement six fois inférieurs en intensité; 3) le rôle privilégié de Bruxelles à l'intersection de ces communautés linguistiques : centre attractif jusqu'en 1968, répulsif par la suite; 4) enfin, l'impact de l'urbanisation sur les mouvements migratoires pour mettre en évidence le phénomène de l'exode urbain avec la suburbanisation et la périurbanisation et, plus récemment, le déclin de cet exode.

Resumen

Poulain Michel y Van Goethem Brigitte. — Evolution de la movilidad interna en la población belga entre 1948 y 1979. Las migraciones internas en la población de Bélgica pueden estudiarse mediante dos fuentes de datos distintas : los registros de población que permiten enumerar las migraciones anuales y las preguntas formuladas en los censos de 1961 y de 1970, sobre la última migración de las personas censadas. En este artículo se tratan cuatro aspectos de estas migraciones : 1° El nivel general de la movilidad interna: se encuentra una disminución del orden de un 20 % de la propensión a migrar entre 1961 y 1972. 2° Los movimientos migratorios entre las regiones de Flandre y de Wallonie han disminuído de una manera progresiva y actualmente son 6 veces menos intensos. 3° En las relaciones entre estas dos comunidades linguisticas, Bruselas ha tenido un rol prépondérante : centro de atracción hasta 1968 y de emigration en los años siguientes. 4° La urbanización ha influido en los movimientos migratorios : se ha producido un éxodo urbano que ha acentuado el desarrollo de las zonas sub-urbanas. Este éxodo ha disminuído en los años recientes.

EVOLUTION DE LA MOBILITÉ INTERNE DE LA POPULATION BELGE DE 1948 A 1979

*La grande époque de la croissance urbaine est révolue dans la plupart des pays occidentaux. En Angleterre et aux Etats-Unis, un mouvement inverse de retour vers les campagnes est même en train de se dessiner. En France, un article récent de Population * a montré la stagnation démographique de nombreuses métropoles. La Belgique constitue encore un cas différent en raison de sa partition linguistique. Les données sur la migration rassemblées par Michel POULAIN et Brigitte VAN GOETHEM ** traduisent sans fards la séparation des communautés flamande et wallonne et le rôle charnière de la capitale, Bruxelles. Elles montrent aussi avec clarté que les migrations obéissent autant sinon plus à des impératifs culturels qu'à des motifs économiques.*

Quelles sont les statistiques disponibles pour l'étude de la mobilité interne de la population belge ? Les sources sont essentiellement de deux types : le registre de la population et le recensement.

a. Le registre de la population ⁽¹⁾

En 1791, au lendemain de l'implantation des structures communales, les administrations locales se voient imposer l'obligation de tenir un état des habitants de leur ressort respectif. Ces registres reprennent les noms et prénoms des personnes concernées, leur lieu de naissance, dernier

* Monique Lefebvre : « Evolution démographique des villes de plus de 50 000 habitants hormis Paris, de 1954 à 1975 » *Population*, 2, 1981, 295-316.

** Université Catholique de Louvain. Département de démographie.

⁽¹⁾ En ce qui concerne le registre de population en Belgique, voyez [10] et [12].

domicile, profession, métier et autres moyens de subsistance (art. 1 et 2, titre I, loi du 19-22 juillet 1791).

Ces dispositions furent très vraisemblablement peu suivies si l'on s'en réfère aux listes nominatives qui subsistent de cette époque. Toutefois, J. N. Biraben y voit l'origine des registres de population tenus actuellement en Belgique et aux Pays-Bas [1].

Sur les instances d'A. Quetelet et de la Commission Centrale de Statistique, l'Arrêté Royal ordonnant le recensement de 1846 prévoit à partir du 1^{er} janvier 1847, la tenue dans chaque commune d'un registre de population établi sur base des résultats du recensement général. Cette disposition a un but statistique et permet l'application uniforme des principes consacrés par le Code civil en matière de domicile.

Officialisé par la loi du 2 juin 1856, le registre de population reprend tout changement relatif à la population d'une commune : accroissement (par naissance ou immigration), diminution (par décès ou émigration), changement d'état matrimonial ou migration interne à la commune. A ce registre seront joints, par la suite, un registre des entrées et un registre des sorties. Ces documents supplémentaires facilitent les comptages annuels des administrations communales et permettent ainsi de déterminer le chiffre de population. Depuis 1931, ces derniers registres sont à la base de la mesure de la migration interne. Annuellement, au mois de janvier, on y totalise les entrées et les sorties en les répartissant par arrondissements belges et par pays étrangers. Seuls le sexe et, depuis 1977, la nationalité sont distingués dans ces comptages qui, après avoir été transcrits sur un formulaire adéquat sont centralisés à l'Institut National de Statistique (INS). Ce dernier rassemble les données sous forme de deux matrices :

— les *immigrations intérieures* où, pour chacun des 43 arrondissements belges, figurent les entrants répartis selon leur arrondissement d'origine;

— les *émigrations intérieures* où figurent les sortants répartis selon leur arrondissement de destination.

Concrètement, si un individu migre de i vers j , il donnera lieu à une entrée en j en provenance de i et à une sortie de i à destination de j . En principe, les deux matrices devraient être *identiques*. La réalité est tout autre : pour 1975, par exemple, sur 1 849 courants migratoires (43×43), 626 étaient égaux (dont 253 étaient d'ailleurs nuls) alors que dans 697 cas, les immigrations étaient supérieures aux émigrations et dans les 526 autres cas, la situation était inversée.

Confronté à ces problèmes, l'INS ne publie que la matrice des immigrations internes, supposant par là que le sous-enregistrement des migrations internes est plus important dans la commune de départ que

dans celle d'arrivée. Si cet argument est acceptable pour les migrations internationales, il ne l'est pas, en Belgique, pour les migrations internes car le processus du double enregistrement du phénomène (dans la commune de départ et dans celle d'arrivée) se fait de façon synchrone selon une procédure administrative stricte ⁽²⁾. Ces matrices de migration nous fournissent une série de données comparables de 1948 à 1979 à l'exception des perturbations dues aux modifications de limites territoriales.

b. Le recensement. Lors des derniers recensements, en 1961 et 1970, on demanda la résidence précédente et l'année d'établissement dans la dernière résidence; ces deux questions permettent de situer dans l'espace et dans le temps la dernière migration des individus présents : elles mesurent par conséquent ce qu'il est coutume d'appeler les derniers migrants. Peu de recherches leur furent consacrées ⁽³⁾.

Recensement et registre mesurent des quantités voisines, il s'agit de les comparer. Nous avons pu obtenir la répartition des derniers migrants de 1970 d'après l'arrondissement de résidence précédente et l'arrondissement de résidence au moment du recensement. Cette matrice n'est pas comparable à celle des migrations internes mesurées à partir des registres de population puisque les derniers migrants sont les individus qui, présents au recensement, ont migré au moins une fois en 1970 et que, par ailleurs, les migrations peuvent être multiples pour un même individu ou être relatives à des individus décédés ou sortis du pays à la date du recensement. Pour ces raisons, le nombre de derniers migrants doit être inférieur à celui des migrations. Mais ici encore on observe dans de nombreux cas la situation inverse : un nombre plus élevé de derniers migrants que de migrations. Ceci met en cause la fiabilité des questions posées à l'occasion du recensement. Une telle comparaison n'a été pratiquée qu'avec les données japonaises de 1961 et seulement pour les flux totaux de migrations et de migrants : on y remarque également des régions avec plus de migrants que de migrations [7]. Il convient donc, de ne pas perdre de vue la fiabilité des données statistiques relatives aux courants migratoires.

Etant donné ces sources, seules les données provenant du registre de population permettent une analyse de l'évolution de la mobilité

⁽²⁾ Sans entrer dans plus de détail, nous signalerons toutefois que la fiabilité des courants migratoires mesurés est proportionnelle à leur racine carrée et que, par ailleurs, nous avons mis au point une méthode permettant de « corriger » ces données sur base des deux matrices [10].

⁽³⁾ Voyez toutefois [2], [4] et [8].

TABLEAU 1. — ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MIGRATIONS OBSERVÉES ENTRE COMMUNES ET ARRONDISSEMENTS BELGES DE 1948 À 1979

- A. Migrations internes enregistrées entre les différentes communes.
 B. Nombre de communes.
 C. Nombre absolu de migrations entre arrondissements.
 D. Nombre d'arrondissements.
 E. Nombre corrigé de migrations entre arrondissements en soustrayant :
 1) les migrations observées entre Courtrai, Ypres et Mouscron-Comines;
 2) les migrations entre Bruxelles-Capitale et Hal-Vilvorde.
 F. Indice d'évolution égal à 1 000 pour l'année 1948.

Année	A	B	C	D	E	F
1948	471 292	2 670	170 815	41	170 037	1 000
1949	483 797	2 669	168 883	41	168 088	989
1950	489 350	2 669	166 511	41	165 860	975
1951	539 174	2 669	168 082	41	167 218	983
1952	542 481	2 666	182 801	41	181 962	1 070
1953	544 574	2 666	176 116	41	175 325	1 031
1954	558 062	2 666	183 411	41	182 611	1 074
1955	550 311	2 666	183 373	41	182 562	1 074
1956	548 300	2 666	185 101	41	184 272	1 084
1957	545 285	2 666	182 860	41	182 052	1 071
1958	541 163	2 663	175 070	41	174 127	1 024
1959	526 489	2 663	175 070	41	174 081	1 024
1960	546 171	2 663	185 548	41	184 647	1 086
1961	551 843	2 663	189 362	41	188 364	1 108
1962	528 308	2 663	177 977	41	177 112	1 042
1963	528 534	2 663	—	—	—	—
1964	538 531	2 663	195 298	44	174 496	1 026
1965	532 982	2 586	193 278	44	172 067	1 012
1966	529 931	2 586	192 150	44	170 887	1 005
1967	522 888	2 586	188 772	44	167 881	987
1968	530 764	2 586	193 407	44	172 038	1 012
1969	529 510	2 585	194 727	44	173 353	1 020
1970	538 927	2 585	195 653	44	173 893	1 023
1971	509 276	2 373	187 279	43	167 363	984
1972	503 230	2 359	183 159	43	163 943	964
1973	510 397	2 359	185 916	43	166 037	976
1974	524 038	2 359	191 839	43	170 873	1 005
1975	516 380	2 359	188 398	43	167 882	987
1976	515 186	2 359	189 445	43	168 539	991
1977	446 498	596	189 770	43	168 920	993
1978	444 925	596	191 977	43	171 982	1 011
1979	436 165	596	186 101	43	167 069	983

Sources : INS *Annuaire statistique de la Belgique*, tomes 91-98 ; chiffres basés sur l'enregistrement des immigrations intérieures. Les données ne sont pas disponibles pour l'année 1963 ; au cours de l'année, on a enregistré la modification des limites de plusieurs arrondissements.
Registres manuscrits, cadre IV, Migrations intérieures, 1948-1979 archives de l'INS.

interne en Belgique de 1948 à 1979. Nous aborderons successivement ici l'étude de la mobilité globale, de l'évolution des échanges inter-régionaux (entre les trois régions que sont la Flandre, la Wallonie et Bruxelles-Capitale) et celle de la migration en fonction du degré d'urbanisation.

1. Le niveau de la mobilité interne

En raison du principe d'enregistrement, seules les migrations ayant lieu entre deux communes belges distinctes sont prises en compte ⁽⁴⁾. Les colonnes A et B du tableau 1, présentent, en parallèle, l'évolution du nombre de migrations internes et celle du nombre de communes ayant servi à cette comptabilisation. En l'absence de formulation théorique exprimant le nombre de migrations enregistrées pour différents découpages du territoire [3], on ne pourrait déceler avec certitude une tendance dans l'évolution de la mobilité mesurée sur base des communes.

En ne conservant que les migrations entre arrondissements, le nombre de migrations est divisé par 3. Les arrondissements belges sont touchés par des modifications : en 1963, leur nombre est passé de 41 à 44 avant de se stabiliser à 43 en 1970 ⁽⁵⁾. Toutefois, en soustrayant systématiquement les migrations observées entre Courtrai, Ypres et Mouscron-Comines, d'une part, et entre Bruxelles-Capitale et Hal-Vilvorde, d'autre part, on obtient des chiffres qui peuvent être comparés de 1948 à 1979 (tableau 1, colonnes E, F) ⁽⁶⁾.

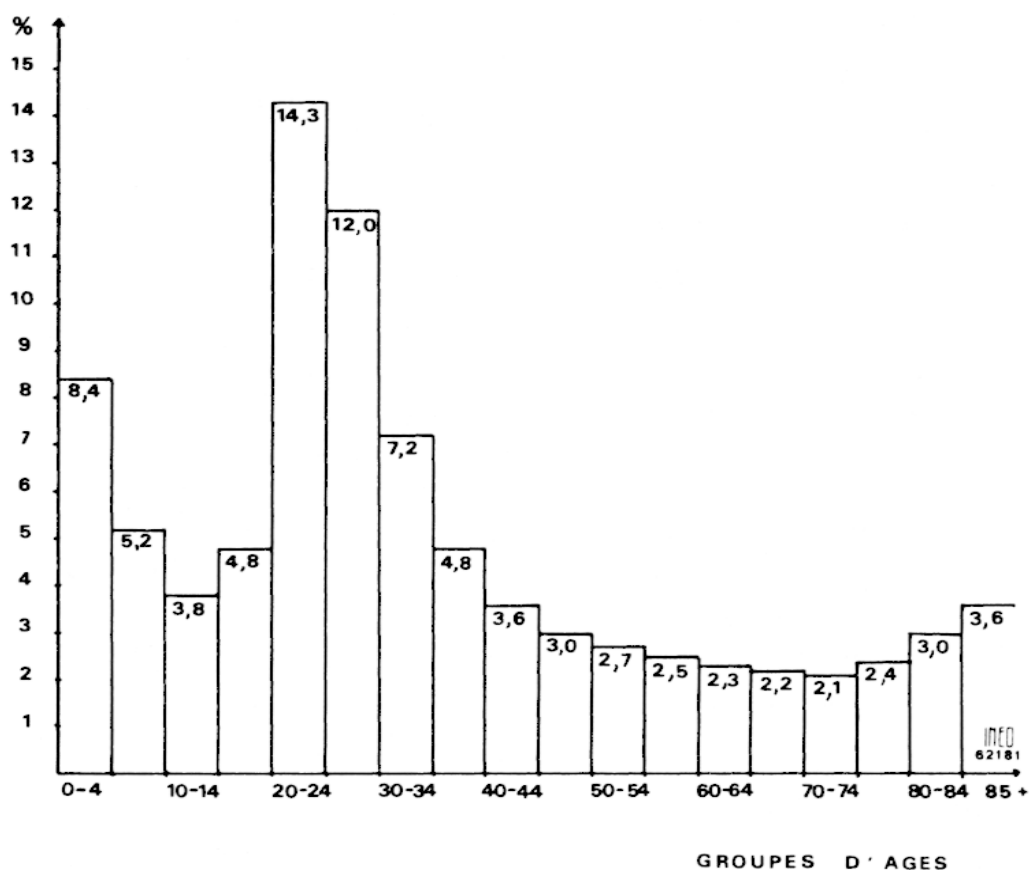
Si ces chiffres permettent de cerner l'évolution du volume des migrations internes en Belgique, ils ne nous indiquent pas si le niveau de la mobilité des individus a augmenté ou régressé. De fait, l'effectif de la population soumise au risque s'est accru. Par ailleurs, la propension à migrer étant maximale entre 20 et 25 ans, un simple gonflement de cette classe d'âges se traduira *ipso facto* par une augmentation du volume des migrations sans que la mobilité des individus ne se soit modifiée.

Il convient dès lors d'utiliser une méthode de standardisation indirecte, procédé d'usage fréquent en démographie lorsqu'il s'agit de sous-

⁽⁴⁾ Ceci a pour conséquence directe que toute modification du réseau territorial des communes perturbe donc la mesure des migrations rendant de la sorte toute comparaison malaisée. Pour prendre un exemple concret, la fusion de deux communes contiguës, *i* et *j*, soustrait de l'ensemble des migrations internes, les échanges migratoires entre *i* et *j*.

⁽⁵⁾ En 1963, l'arrondissement de Mouscron-Comines a été créé, au détriment de Courtrai et d'Ypres tandis que l'arrondissement de Bruxelles se divisait en Hal-Vilvorde et Bruxelles-Capitale.

⁽⁶⁾ L'adjonction de la région des Fourons à l'arrondissement de Tongres en 1963 ne perturbe que de façon négligeable ces chiffres.



Source : I.N.S., Recensement de 1970, Tome 3 A.

Figure 1. — Proportions d'individus par groupes d'âges ayant effectué au moins une migration pendant l'année 1970. Belgique (il s'agit de migrations entre communes distinctes).

traire l'influence de la structure par âge [13]. On fait le choix de probabilités de migrer relatives à chaque groupe d'âges : c'est le standard qui caractérise le calendrier de la migration; son niveau est sans importance à ce stade. Ici, la probabilité que les individus recensés au 31-12-1970 aient effectué leur dernière migration interne pendant l'année 1970 servira de standard (figure 1). En appliquant ce standard aux structures par âge estimées annuellement, on obtient un nombre de migrations internes attendues pour chaque groupe d'âges et, en sommant, un nombre total de *migrations internes attendues* pour les années 1948 à 1979 ⁽⁷⁾. En donnant l'indice 1000 à l'année 1948, on observe, qu'à propension constante, aussi bien du point de vue de l'intensité que du calendrier, le volume de ces migrations internes attendues augmente de

(7) Il s'agit en fait d'un nombre total de derniers migrants attendus mais ceci ne porte pas à conséquence puisque le calendrier des derniers migrants est très proche de celui de la migration.

TABLEAU 2. — EVOLUTION DU NOMBRE DE MIGRATIONS INTERNES ATTENDUES ET DE L'INDICE STANDARDISÉ DE LA MOBILITÉ GÉNÉRALE DE 1948 À 1979

A. Nombre de migrations internes attendues (en milliers).

B. Indice d'évolution du nombre de migrations attendues (année 1948 = 1 000).

C. Indice d'évolution du nombre de migrations observées (tableau 1, Col. F).

D. Indice standardisé de la mobilité générale $(C \times 1\,000)/B$.

Année	A	B	C	D
1948	478,8	1 000	1 000	1 000
1949	479,0	1 000	989	989
1950	479,1	1 001	975	974
1951	479,5	1 001	983	982
1952	479,9	1 002	1 070	1 068
1953	481,5	1 006	1 031	1 025
1954	483,0	1 009	1 074	1 064
1955	483,2	1 009	1 074	1 064
1956	483,4	1 010	1 084	1 073
1957	485,4	1 014	1 071	1 056
1958	487,4	1 018	1 024	1 006
1959	489,5	1 022	1 024	1 002
1960	491,5	1 027	1 086	1 057
1961	492,7	1 029	1 108	1 077
1962	493,8	1 031	1 042	1 011
1963	—	—	—	—
1964	504,9	1 055	1 026	973
1965	510,4	1 066	1 012	949
1966	515,4	1 076	1 005	934
1967	520,6	1 087	987	908
1968	524,1	1 095	1 012	924
1969	525,9	1 098	1 020	929
1970	526,4	1 099	1 023	931
1971	527,0	1 101	984	894
1972	518,6	1 104	964	873
1973	530,1	1 107	976	882
1974	532,1	1 111	1 005	905
1975	533,8	1 115	987	885
1976	534,9	1 117	991	887
1977	536,1	1 120	993	887
1978	545,1	1 138	1 011	888
1979	548,4	1 145	983	859

14 % entre 1948 et 1979. Or les chiffres observés sont différents car la seule série comparable, au niveau des arrondissements, fait apparaître une légère régression (tableau 2, colonnes B et C).

En divisant chaque indice des migrations observées par l'indice correspondant des migrations attendues, on obtient un indice standardisé de la mobilité générale qui fait abstraction de l'augmentation de l'effectif de la population soumise au risque et de l'évolution de sa structure

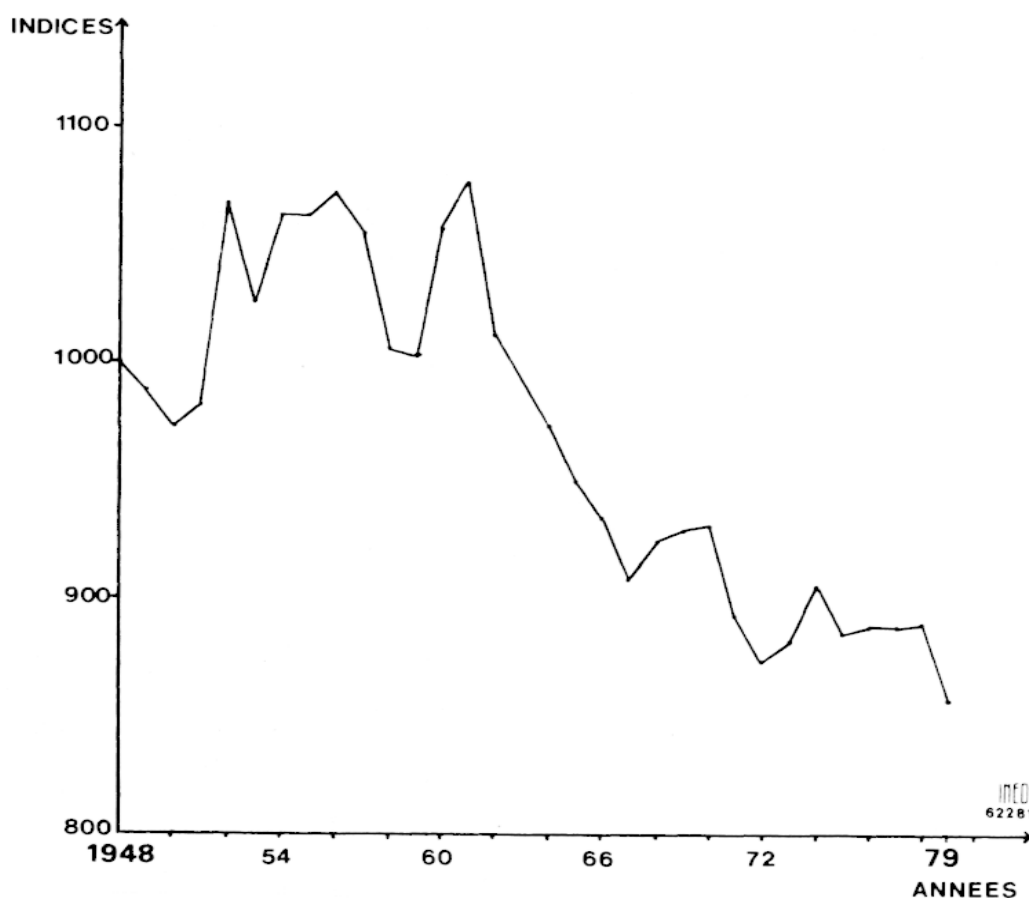


Figure 2. — Evolution de l'indice standardisé de la mobilité générale : Belgique 1948-1979 (tableau 2, colonne D).

par âge (tableau 2, colonne D, figure 2). La variation de cet indice entre 1948 et 1979 accuse un maximum entre 1952 et 1961 et par la suite une forte diminution de 1961 à 1972, ainsi qu'en 1979. Indépendamment des conséquences de la modification de la structure par âge, la propension à migrer a donc régressé de 20 % depuis 1961. Ne disposant pas d'informations spécifiques aux différents groupes d'âges, nous ne pouvons que rester au stade des hypothèses pour éventuellement leur attribuer cette diminution. Néanmoins, vu la forte stabilité du calendrier de la migration, on peut supposer que ce sont les probabilités de migrer à chaque âge qui ont régressé de l'ordre de 20 %.

Comment expliquer une telle diminution ? En l'absence d'enquête sur le cheminement migratoire des individus ⁽⁸⁾, les éléments de réponses manquent et nous devons nous borner à émettre quelques hypothèses. Faut-il y voir une conséquence de la substitution progressive de la

⁽⁸⁾ Une telle enquête est en cours de réalisation au Centre d'Etude de la Population et de la famille, Ministère de la Santé Publique, Bruxelles.

navette journalière à la migration définitive ⁽⁹⁾ ou une diminution des migrations des milieux ruraux vers les milieux urbains ? Le nombre de migrations causées par la recherche ou le changement d'emploi serait-il en régression ? Ces diverses causes devraient certainement être mises en parallèle avec la conjoncture économique particulièrement favorable pendant les années 60. Mais, on pourrait y voir, du moins en partie, une conséquence des différences de structure marquant les populations flamande et wallonne. La première, à l'inverse de la seconde, a une structure par âge moins marquée par l'impact de la seconde guerre mondiale et le « baby-boom » qui lui fit suite. D'autre part, la propension à migrer semble plus forte pour la population wallonne. Dès lors, la mobilité peut avoir diminué entre 1960 et 1970 parce que les jeunes actifs wallons, les plus « mobiles », étaient en sous-nombre pendant cette période ⁽¹⁰⁾.

2. Les échanges migratoires entre la Flandre et la Wallonie

La Flandre et la Wallonie sont deux régions linguistiques distinctes et l'évolution de leurs échanges migratoires a déjà retenu l'attention de plusieurs auteurs [6] [11]. Le tableau 3 présente l'évolution des courants de migration Flandre-Wallonie et Wallonie-Flandre sur base d'un échantillon aléatoire de 20 courants migratoires représentant 5 % de l'ensemble des courants ⁽¹¹⁾. Ces chiffres sont corrigés pour tenir compte de l'évolution de la structure par âge au niveau national et ramenés à 100 pour l'année 1948 afin de faciliter la comparaison (figure 3). Les tendances sont nettes : le niveau des années 1976-1979 est inférieur de 60 % à celui de 1948 et, entre ces dates, les échanges migratoires que nous qualifierons d'interculturels ou d'intercommunautaires entre la Flandre et la Wallonie ont diminué de façon quasi régulière. Une telle évolution ne fait que traduire une distanciation de

⁽⁹⁾ Une intensification du nombre de navetteurs est effectivement observée entre 1961 et 1970; au recensement de 1961, on a dénombré 1 334 795 individus se déplaçant chaque jour pour travailler en dehors de leur commune de résidence, en 1970, il y en avait 1 583 719, soit une augmentation de 18,8 %.

⁽¹⁰⁾ Néanmoins, en appliquant cette hypothèse pour la décennie suivante, on devrait enregistrer une hausse de l'indice standardisé; or cela ne semble pas si évident, à la lueur des chiffres proposés.

⁽¹¹⁾ Ce sont les courants entre les arrondissements suivants :

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 1. Anvers et Mons. | 6. Alost et Soignies. |
| 2. Louvain et Namur. | 7. Gand et Nivelles. |
| 3. Hasselt et Verviers. | 8. Audenarde et Tournai. |
| 4. Maaseik et Liège. | 9. Bruges et Charleroi. |
| 5. Tongres et Waremme. | 10. Ostende et Dinant. |

TABLEAU 3. — ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ INTERCOMMUNAUTAIRE ENTRE LA FLANDRE ET LA WALLONIE DE 1948 À 1979 SUR BASE D'UN ÉCHANTILLON DE 20 COURANTS MIGRATOIRES REPRÉSENTANT 5 % DE L'ENSEMBLE DE CETTE MOBILITÉ

- A. Courants migratoires de la Flandre vers la Wallonie.
 B. Courants migratoires de la Wallonie vers la Flandre.
 C. Total A + B.
 D. Indice standardisé pour soustraire l'effet de l'évolution de la structure par âge (voir tableau 2, colonne B) et ramené à 100 pour l'année 1948.

Année	A	B	C	D
1948	1 153	635	1 788	100
1949	1 005	593	1 598	89
1950	877	537	1 414	79
1951	979	709	1 688	94
1952	839	675	1 514	85
1953	843	642	1 485	83
1954	812	667	1 479	82
1955	811	564	1 375	76
1956	688	671	1 359	75
1957	784	765	1 549	85
1958	635	547	1 182	65
1959	641	564	1 205	66
1960	659	586	1 245	68
1961	720	647	1 367	74
1962	632	612	1 244	67
1963	—	—	—	—
1964	584	548	1 132	60
1965	580	554	1 134	59
1966	561	584	1 145	60
1967	499	504	1 003	52
1968	580	519	1 099	56
1969	422	575	997	51
1970	484	556	1 040	53
1971	464	399	863	44
1972	436	371	807	41
1973	426	437	863	44
1974	487	427	914	46
1975	435	413	848	43
1976	428	349	777	39
1977	401	383	784	39
1978	437	347	784	39
1979	427	352	779	39

plus en plus grande entre les deux communautés linguistiques.

Alors que pendant la seconde moitié du siècle dernier et jusqu'à l'issue de la première guerre mondiale, ces courants migratoires étaient importants [11], essentiellement dans le sens Flandre-Wallonie, on peut estimer que présentement, pour des effectifs de populations semblables

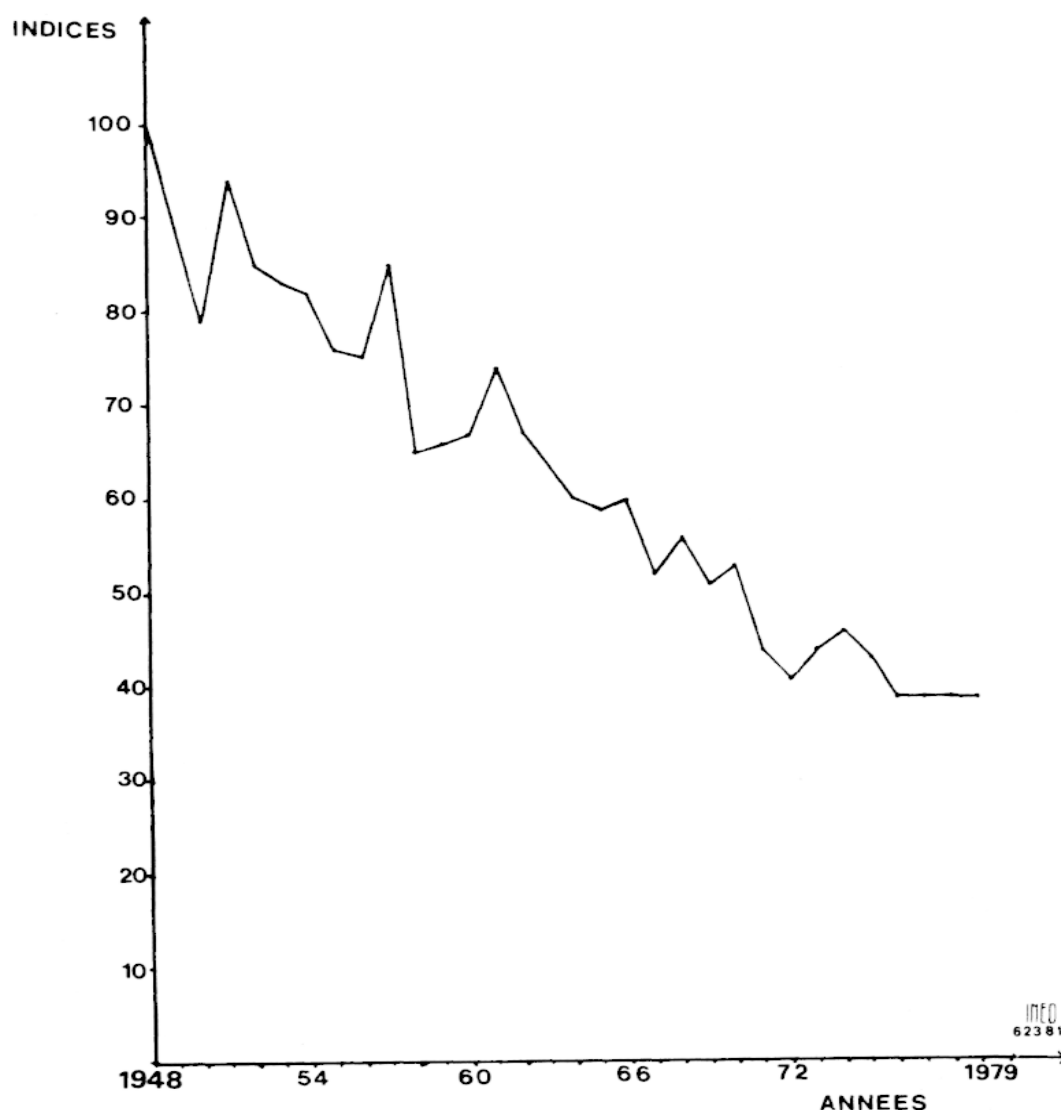


Figure 3. — Evolution de l'indice standardisé relatif à la mobilité intercommunautaire entre la Flandre et la Wallonie : Belgique 1948-1979 (tableau 3, colonne D).

et des distances parcourues identiques, les courants intercommunautaires sont six fois moins intenses que les courants intracommunautaires, les relations avec Bruxelles-Capitale n'étant pas prises en considération ⁽¹²⁾. Pour l'année 1977, la première pour laquelle nous disposons d'informations distinctes pour les Belges et les étrangers, on peut observer que, sur les 12 984 migrations intercommunautaires, 6 235, soit 48 %, concernent des arrondissements contigus et comportent par conséquent

⁽¹²⁾ Estimation obtenue par régression en introduisant une variable binaire valant 1 si les zones considérées appartiennent à la même région linguistique, 0 sinon.

un nombre important de migrations de courte distance par-delà la frontière linguistique. Qui plus est, parmi les 6 749 individus effectuant une migration entre zones non contiguës, 1 048 sont étrangers, soit près de 20 %, alors que la population étrangère en Belgique se chiffre aux environs de 8 %.

Ces faits le prouvent : la frontière linguistique en Belgique joue le rôle de barrière à l'égard des migrations de la population belge, rôle qui ne fait que s'accroître au cours du temps.

3. Le rôle de Bruxelles-Capitale

Les 19 communes constituant administrativement l'agglomération bruxelloise ne forment un arrondissement distinct que depuis la restructuration administrative de 1963. Pour étudier l'évolution du rôle de Bruxelles depuis 1948, il nous a fallu sommer les entrées et les sorties enregistrées par ces communes, de 1948 à 1962, en provenance ou à destination des autres arrondissements à l'exception de Hal-Vilvorde ⁽¹³⁾.

Les chiffres du tableau 4 et les figures 4, 5, 6 et 7 laissent apparaître quelques grandes tendances dans l'évolution des échanges entre Bruxelles, d'une part, la Flandre et la Wallonie, de l'autre.

L'immigration vers Bruxelles après avoir atteint un maximum vers 1961 a diminué par la suite, au niveau de tous les arrondissements ⁽¹⁴⁾. Cette diminution est plus sensible en Flandre qu'en Wallonie (figures 5 et 6). Seuls Nivelles et Marche, pour la Wallonie, et Louvain, pour la Flandre, sont quelque peu supérieurs aux autres. Les chiffres du tableau 5 montrent une excellente corrélation entre, d'une part, l'augmentation du nombre de navetteurs vers Bruxelles entre les recensements de 1961 et 1970 et, d'autre part, la diminution du nombre de migrations vers Bruxelles, ces migrations étant cumulées de 1962 à 1970 et comptées par comparaison avec le solde des années 1954 à 1960.

L'émigration de Bruxelles est quant à elle totalement contrastée, qu'elle soit dirigée vers la Flandre ou vers la Wallonie (figures 5 et 7). D'un côté, elle décroît, de l'autre, elle croît. En Flandre, à l'exception de Louvain et très vraisemblablement de Hal-Vilvorde ⁽¹⁵⁾, les émigrations diminuent mais dans une mesure moindre, toutefois, que les courants inverses. Vers la Wallonie, seuls les arrondissements urbanisés de Charleroi, Mons, Liège et Verviers, auxquels s'ajoute Arlon, voient

(13) Avant 1964, il est impossible de distinguer parmi les individus entrés et sortis de Bruxelles, ceux de Hal-Vilvorde puisqu'il s'agit de migrations intrazonales.

(14) A l'exception de celui de Marche.

(15) Voir note 13.

TABLEAU 4. — EVOLUTION DU NOMBRE DE MIGRATIONS ENTRE BRUXELLES, D'UNE PART, LA FLANDRE ET LA WALLONIE, DE L'AUTRE (NOMBRES ABSOLUS) 1948-1979.

Emigrations de Bruxelles vers la			Immigrations vers Bruxelles de la		Solde migratoire Bruxelles	
Année	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre	Wallonie	Flandre
1948	10 039	9 160	13 530	11 320	3 491	2 160
1950	10 380	8 494	14 066	11 645	3 686	3 151
1952	10 523	8 726	13 942	11 799	3 419	3 073
1954	10 539	8 828	15 644	11 855	5 105	3 027
1956	10 491	8 529	15 661	11 662	5 170	3 133
1958	9 072	8 392	15 845	10 855	6 773	2 463
1960	11 955	8 733	16 509	11 933	4 554	3 200
1961	12 027	8 953	17 429	11 125	5 402	2 172
1962	12 953	8 104	15 858	11 578	2 905	3 474
1964	12 643	8 561	14 571	9 055	1 928	494
1965	12 115	8 606	14 062	8 460	1 947	146
1966	12 123	8 395	14 023	8 413	1 900	18
1967	11 689	7 901	13 352	7 973	1 663	72
1968	13 267	7 559	13 400	7 781	133	222
1969	13 555	7 565	13 427	7 430	— 128	— 135
1970	13 323	7 171	13 139	7 334	— 184	— 163
1971	13 775	7 247	12 055	6 426	— 1 720	— 821
1972	13 750	6 636	11 330	6 077	— 2 420	— 559
1973	14 713	6 650	10 829	5 661	— 3 884	— 989
1974	15 784	6 877	10 949	5 735	— 4 835	— 1 142
1975	15 142	6 554	10 479	5 471	— 4 663	— 1 083
1976	15 342	6 464	10 192	5 379	— 5 150	— 1 085
1977	16 695	6 455	9 916	5 511	— 6 779	— 944
1978	16 266	5 753	10 362	5 439	— 5 904	— 151
1979	14 666	4 992	10 146	5 045	— 4 520	53

Sources : Archives de l'INS, *Statistiques démographiques annuelles*, Cadre IV, migrations intérieures.

Remarques :

- 1) Il s'agit des migrations intérieures enregistrées au départ (émigrations intérieures) comme à l'arrivée (immigrations intérieures) par les communes bruxelloises.
- 2) Pour assurer la comparabilité des chiffres, les arrondissements de Mouscron pour la Wallonie (à partir de 1964), de Hal-Vilvorde, Ypres et Courtrai pour la Flandre n'ont pu être pris en considération.

leurs courants en provenance de Bruxelles diminuer. Tous les autres courants s'intensifient à la suite de Nivelles où l'on observe un accroissement de 150 %.

Nous pouvons constater, à partir de la figure 5, trois tendances essentielles :

1) La suburbanisation de Bruxelles avec, en Flandre, les arrondissements de Louvain et Hal-Vilvorde et, en Wallonie, celui de Nivelles

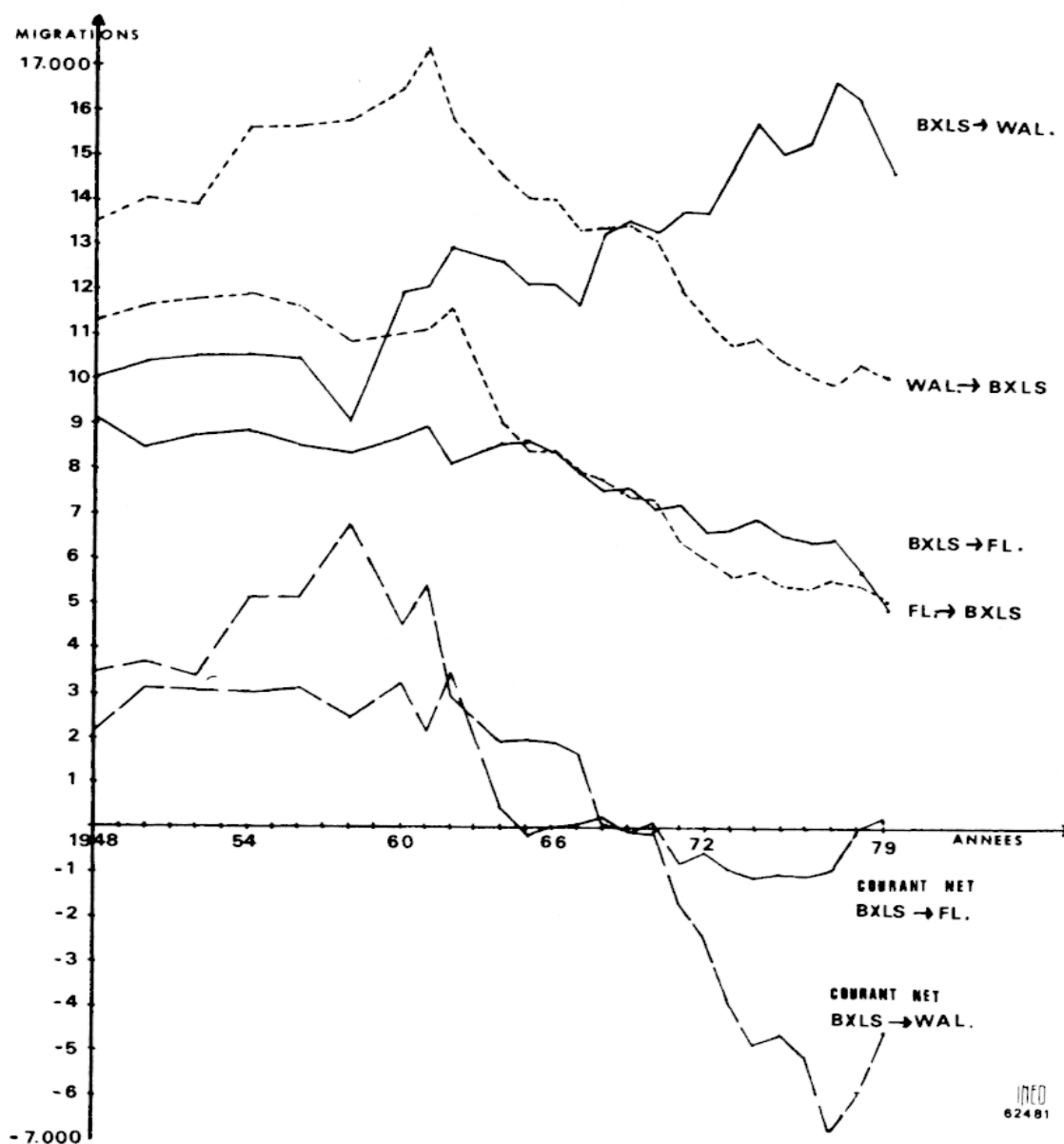


Figure 4 (ci-dessus). — Evolution du nombre de migrations entre Bruxelles, d'une part, la Flandre et la Wallonie, de l'autre (nombres absolus) 1948-1979.

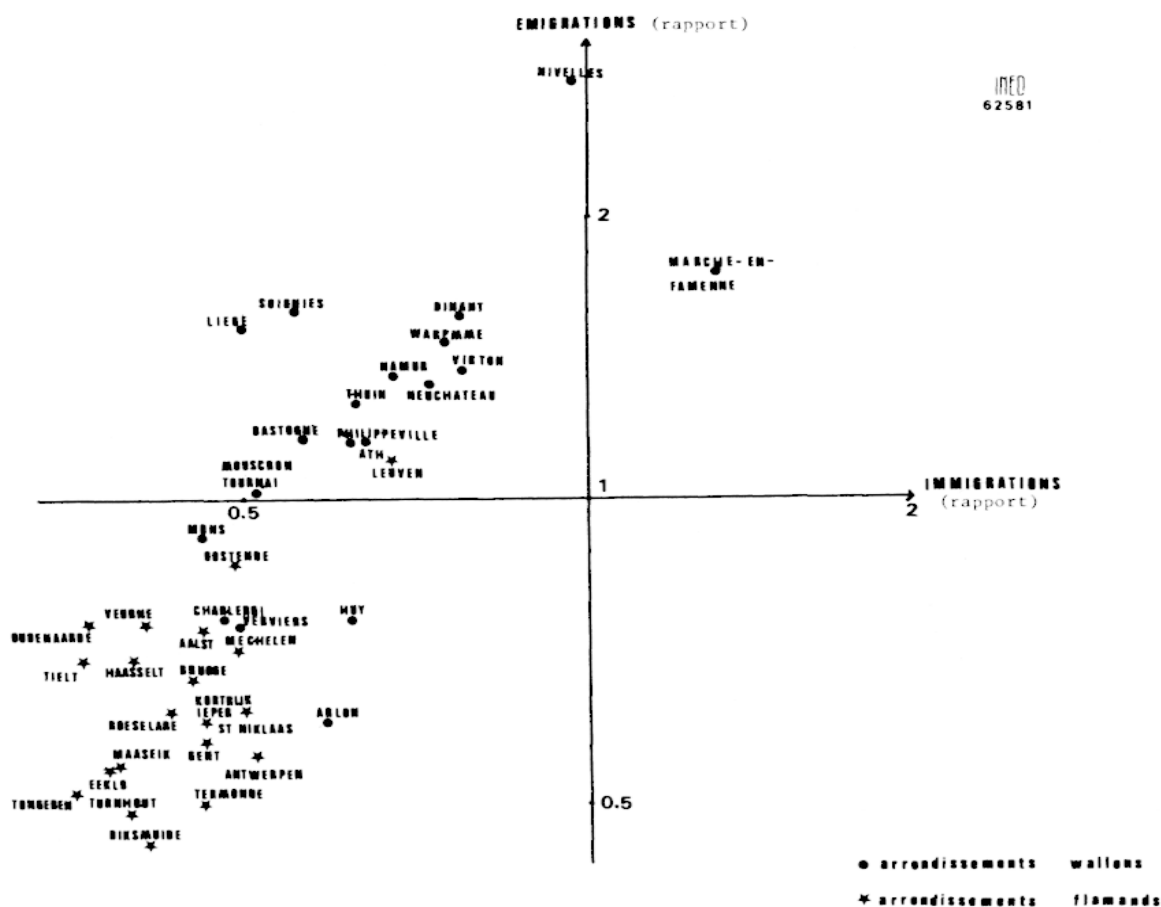
Figure 5 (page ci-contre). — Indices d'évolution des courants migratoires entre Bruxelles, d'une part, les arrondissements flamands et wallons, de l'autre. Rapport entre les chiffres de 1974-77 et ceux de 1954-60. Les arrondissements wallons sont représentés par un disque, les flamands par une étoile afin de mieux percevoir l'opposition des évolutions.

Note : l'arrondissement de Hal-Vilvorde n'y figure pas ; voir note (13), p. 330.

TABEAU 5. — AUGMENTATION DU NOMBRE DE NAVETTEURS VERS BRUXELLES ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1961 ET 1970 ET DIMINUTION DU NOMBRE D'ÉMIGRATIONS VERS BRUXELLES (CHIFFRES CUMULÉS DE 1962 À 1970 ET COMPTÉS PAR COMPARAISON AU SOLDE MOYEN DES ANNÉES 1954 À 1960)

	Navetteurs en plus	Migrations en moins
<i>Arrondissement de</i>		
Hal-Vilvorde	+ 13 764	(a)
Louvain	+ 4 053	— 781
Nivelles	+ 7 967	— 4 350
<i>Province de</i>		
Brabant	+ 25 784	(a)
Anvers	+ 1 227	— 442
Flandre Oc.	+ 1 485	— 1 115
Flandre Or.	+ 3 759	— 1 170
Limbourg	+ 1 455	514
Hainaut	+ 14 837	— 4 763
Liège	+ 3 343	— 1 150
Luxembourg	+ 1 054	— 330
Namur	+ 4 358	— 1 124

(a) Données non disponibles.
Sources : INS, Recensement de la population, 1961, Tome 9.
INS, Recensement de la population, 1970, Tome 9.
INS, Statistiques démographiques.



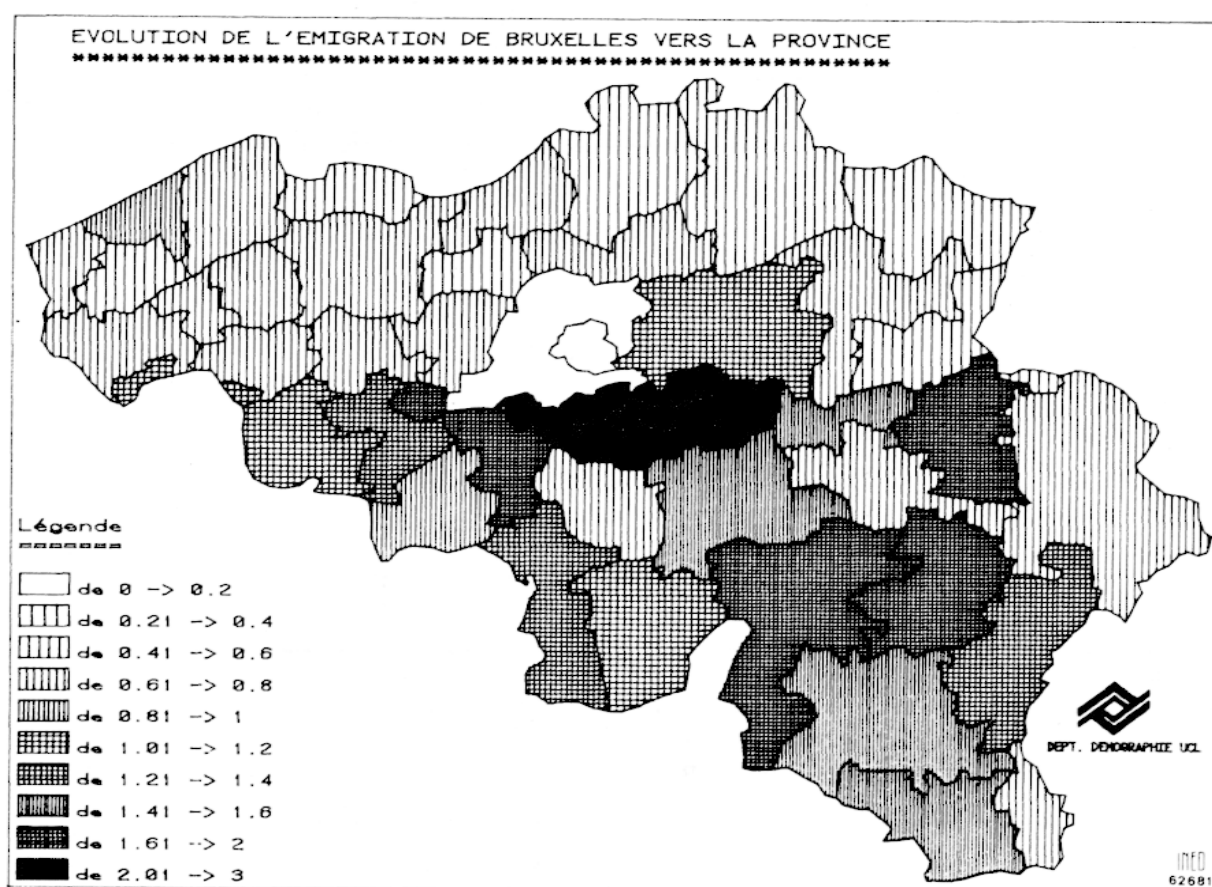


Figure 6. — Evolution de l'émigration de Bruxelles vers le reste du pays : rapport entre les chiffres des années 1974-77 et ceux des années 1954-60.

et dans une moindre mesure, ceux de Soignies, Namur, Huy et Waremme. Ensemble, ils ceinturent Bruxelles et regroupent toute la région suburbanisée.

2) Le contraste évident entre la Flandre et la Wallonie : l'intensification des émigrations vers la Wallonie opposée à la réduction de celles vers la Flandre. Pour le Wallon, le comportement tend à se modifier et on peut le caricaturer comme suit : il ne migre plus vers Bruxelles à la recherche d'un emploi, par exemple, mais il fait la navette ou migre vers Nivelles pour raccourcir cette navette journalière. En ce qui concerne ceux qui ont migré vers Bruxelles au cours des dernières décennies, ils retournent vers Nivelles avant l'âge de la retraite ou vers leur lieu d'origine, à l'occasion de celle-ci. Le Flamand, quant à lui, n'a pas migré vers Bruxelles, préférant une navette souvent moins longue et plus aisée. N'oublions pas de mettre ces comportements en parallèle, avec l'existence d'une majorité francophone dans la population de l'agglomération bruxelloise.

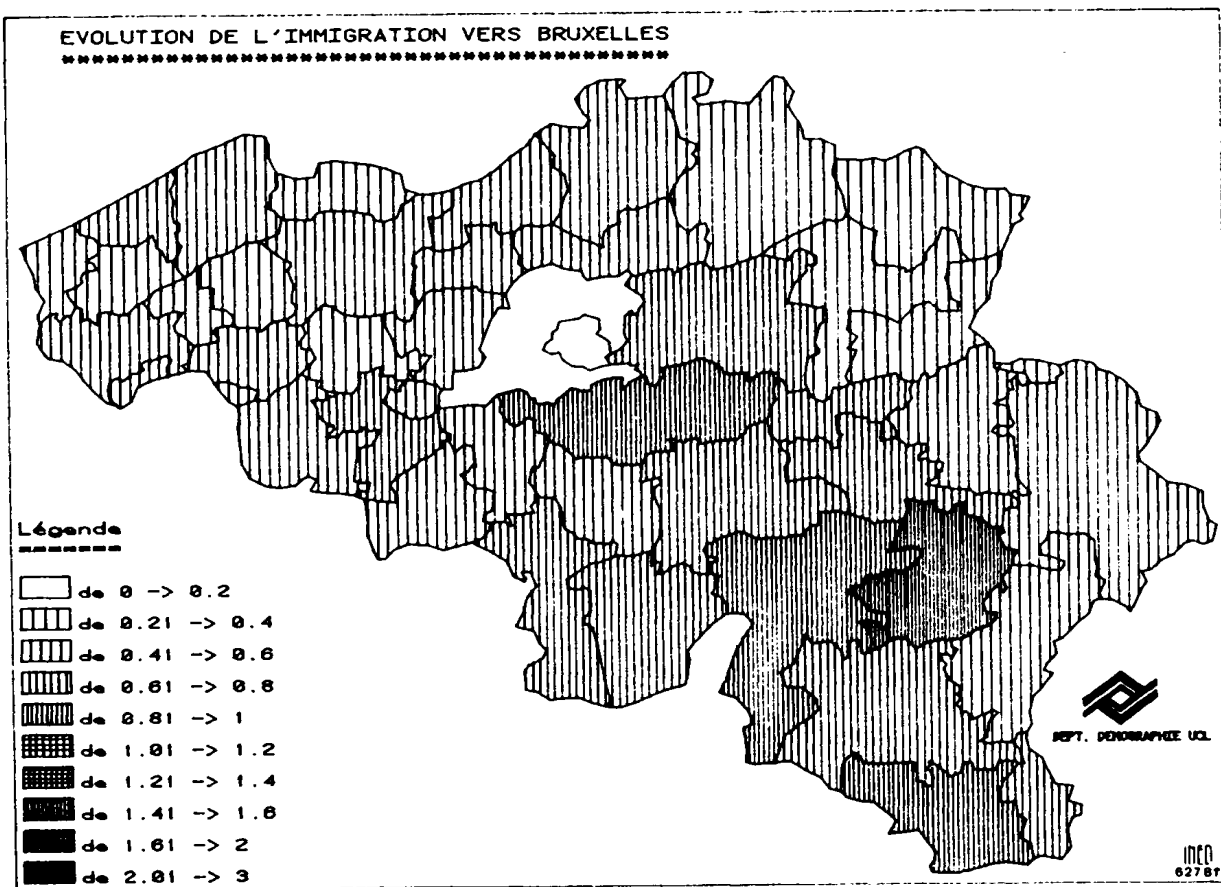


Figure 7. — Evolution de l'immigration vers Bruxelles du reste du pays : rapport entre les chiffres des années 1974-77 et ceux des années 1954-60.

3) Un retournement de tendance assez net pour les années 1978^e et 1979 : alors que les immigrations vers Bruxelles poursuivent la diminution entamée en 1961, les émigrations de la Capitale vers la Wallonie cessent de croître pour décroître brutalement; vers la Flandre, la tendance qui était déjà en baisse, s'accroît. Par rapport aux chiffres de l'année 1977, ceux de 1979 accusent un recul de 13 % pour les émigrations vers la Wallonie et de 23 % pour celles vers la Flandre. De la sorte, le courant net de Bruxelles redevient positif par rapport à la Flandre. Bruxelles cesserait-il de se vider ? Oserait-on y voir le déclin de l'exode urbain ? Plusieurs éléments pourraient expliquer cette tendance nouvelle : le renchérissement et la saturation des moyens de communication, l'augmentation démesurée du prix des logements en région suburbanisée par rapport à celui des logements urbains, la politique de rénovation urbaine entamée par les pouvoirs publics ou dans un contexte plus large, les effets de la crise post-industrielle que nous vivons.

4. L'influence de degré d'urbanisation sur les migrations

Malgré la tendance récente dont il vient d'être question, la fuite des villes, l'exode urbain compte parmi les principaux motifs de migration dans un pays où le changement du lieu de travail peut se résoudre bien souvent par un changement de la navette journalière. Le tableau 6 laisse apparaître l'évolution du solde migratoire des communes classées selon leur degré d'urbanisation entre 1961 et 1976 (les chiffres sont présentés sous forme de taux pour 1 000 habitants) ⁽¹⁶⁾.

TABLEAU 6. — ÉVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE DES COMMUNES BELGES CLASSÉES D'APRÈS LEUR DEGRÉ D'URBANISATION DE 1961 À 1976. (CHIFFRES EXPRIMÉS EN TAUX POUR 1 000 HABITANTS)

A. Communes rurales.

B. Communes urbanisées.

C. Villes ordinaires.

D. Villes d'importance régionale.

E. Grandes agglomérations.

F. Total.

	A	B	C	D	E	F
1961	- 6,22	+ 1,32	- 0,55	- 4,01	+ 1,82	- 0,16
1965	- 1,17	+ 5,42	+ 3,13	- 0,70	+ 3,23	+ 3,24
1967	- 0,20	+ 3,94	- 0,03	- 2,67	+ 1,80	+ 1,86
1970	- 4,87	+ 3,66	+ 1,49	- 0,66	- 2,53	+ 0,89
1972	+ 1,08	+ 5,19	+ 2,12	+ 0,24	- 3,98	+ 1,42
1974	+ 5,43	+ 7,79	+ 0,42	- 4,79	- 3,91	+ 2,50
1976	+ 1,98	+ 6,83	+ 0,07	- 8,18	- 7,25	+ 0,86

Les tableaux 7 et 8 quant à eux donnent plus de précision aux données du tableau 6 pour le cas particulier des communes rurales (colonne A) et celui des grandes agglomérations (colonne E). Dans le premier, on distingue deux catégories extrêmes qui sont, d'une part, les communes typiquement agricoles (classées A, dans la typologie adoptée par l'INS) et, d'autre part, les communes rurales situées à proximité d'un centre urbain ⁽¹⁷⁾. Le second concerne les grandes agglomérations; on y distingue les centres urbains, les faubourgs proches à forte densité de population et les communes à caractère résidentiel de la zone suburbanisée ⁽¹⁸⁾.

⁽¹⁶⁾ La typologie retenue est celle adoptée par l'INS et présentée dans le *Bulletin de statistique*, 9, 1967.

⁽¹⁷⁾ Il s'agit de communes rurales situées à moins de 40 km d'une ou cinq agglomérations urbaines. L'échantillon spatialement représentatif comporte 25 communes.

⁽¹⁸⁾ L'échantillon retenu est relatif aux 5 grandes agglomérations et comprend 11 faubourgs et 16 communes suburbanisées.

TABLEAU 7. — EVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE DES COMMUNES BELGES DE 1961 À 1976

- A. Communes typiquement agricoles (catégorie A1 de l'INS).
 B. Communes rurales à proximité d'une agglomération urbaine (échantillon de 25 communes).
 C. Communes rurales en général (tableau 8, colonne A).
 (Chiffres exprimés en taux pour 1 000 habitants).

	A	B	C
1961	- 12,25	- 1,84	- 6,22
1965	- 8,64	+ 3,04	- 1,17
1967	- 6,26	+ 0,06	- 0,20
1970	- 13,40	+ 6,76	- 4,87
1972	- 4,32	+ 11,98	+ 1,08
1974	- 1,92	+ 15,18	+ 5,43
1976	- 4,20	+ 13,72	+ 1,98

TABLEAU 8. — EVOLUTION DU SOLDE MIGRATOIRE DES GRANDES AGGLOMÉRATIONS DE 1950 À 1976

- A. Centre urbains
 A1. Solde migratoire interne
 A2. Solde migratoire total
 B. Faubourgs à forte densité de population (échantillon de 11 communes)
 B1. Solde migratoire interne
 B2. Solde migratoire total
 C. Communes appartenant à la zone suburbanisée (échantillon de 16 communes)
 C1. Solde migratoire interne
 C2. Solde migratoire total
 D. Grandes agglomérations (tableau 7, colonne E)

	A1	A2	B1	B2	C1	C2	D
1950	+ 2,0	- 4,6	+ 3,1	- 5,73	-	-	-
1955	+ 0,0	- 3,8	- 0,4	- 0,5	-	-	-
1961	- 7,7	- 7,1	- 0,7	- 2,6	+ 25,9	+ 25,7	+ 1,8
1965	- 12,6	- 7,5	- 2,9	+ 2,7	+ 18,9	+ 22,1	+ 3,2
1967	- 9,8	- 4,4	- 4,0	- 1,3	+ 25,4	+ 22,4	+ 1,8
1970	- 15,3	- 12,7	- 5,9	- 2,6	+ 20,0	+ 18,2	- 2,5
1972	- 11,3	- 8,4	- 3,4	- 4,5	+ 12,1	+ 12,1	- 4,0
1974	- 14,7	- 6,3	- 7,1	- 12,7	+ 14,4	+ 14,1	- 3,9
1976	- 11,3	- 11,1	- 9,1	- 8,0	+ 17,6	+ 16,2	- 7,3

De l'ensemble de ces chiffres, il ressort les points suivants :

1) Les centres urbains et les faubourgs à forte densité de population accusent un solde migratoire interne négatif dès 1955, phénomène qui ne fait que s'intensifier par la suite ;

2) Les communes résidentielles formant la zone suburbaine des grandes agglomérations présentent un solde migratoire largement positif dès les années 50. Néanmoins, une légère régression apparaît depuis 1970;

3) Les villes d'importance régionale ont également un solde négatif pendant la période étudiée, mais il est proportionnellement moindre que celui des grands centres urbains;

4) Les villes ordinaires de petite et moyenne importance ont des soldes oscillant autour d'une valeur nulle;

5) L'ensemble des communes rurales dont les soldes étaient franchement négatifs voient leur situation s'améliorer. Pour les communes typiquement agricoles, les chiffres restent négatifs mais toutefois à un niveau moindre;

6) Le point essentiel et le plus récent est relatif au phénomène de périurbanisation qui se traduit par le regain progressif des communes rurales (du moins celles qui l'étaient en 1961 selon la typologie de l'INS) situées à faible distance (moins de 40 km) d'une agglomération urbaine. Depuis 1965 et plus encore depuis 1970, ces communes voient leur solde passer de valeurs négatives (— 1,84 en 1961) à des chiffres largement positifs (+ 15,18 en 1978 et + 13,72 en 1976).

Ainsi donc apparaît en Belgique une mutation profonde dans le sens des courants migratoires en fonction du degré d'urbanisation :

1) Dès 1955, on observe une saturation progressive des centres urbains, de leurs faubourgs surpeuplés, ainsi que des quelques villes d'importance régionale. Parallèlement, les communes à caractère résidentiel formant la zone suburbanisée aux abords de ces centres urbains jouent un rôle attractif.

2) Plus récemment et notamment depuis 1970, le dépeuplement des agglomérations urbaines s'accroît (surtout si l'on soustrait l'impact des migrations externes), les zones typiquement rurales limitent leur déficit migratoire et accusent même un boni considérable si elles sont proches des grandes agglomérations, traduisant ainsi un phénomène de périurbanisation. Contrairement à ce que l'on a pu observer dans d'autres pays, il faut remarquer qu'à aucun moment les villes d'importance régionale ou villes qualifiées d'« ordinaires » dans la typologie de l'INS, n'ont constitué des pôles d'attraction de rechange face à la défection des grands centres urbains; ceci pouvant s'expliquer par l'exiguïté du territoire.

3) Tout en ne perdant pas de vue que les conclusions que nous

présentons ne caractérisent nullement les individus qui migrent, mais leur nombre total de façon agrégée, nous signalons enfin que l'exode urbain qui affecte tout particulièrement la région bruxelloise, semble avoir atteint un maximum en 1977 pour se résorber progressivement par la suite. Après la fin, vers 1970, de l'exode rural qui avait débuté avec la révolution industrielle, faut-il déjà entrevoir la fin de l'exode urbain qui s'était particulièrement intensifié au début de la dernière décennie ?

Michel POULAIN et Brigitte VAN GOETHEM.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] BIRABEN (J. N.). — « La statistique de population sous le Consulat et l'Empire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, **XVII**, juillet-septembre 1970, 424-441.
- [2] BRUYERE (Jacques) et DAMAS (Henriette). — « Migrations entre Bruxelles et la Wallonie. Etude de la structure par âge des migrants et leur répartition socio-professionnelle ». *Population et famille*, **41**, 2, 1977, 1-58.
- [3] COURGEAU (D.). — « Migrations et découpage du territoire ». *Population*, **28**, 1973, 511-537.
- [4] DAMAS (Henriette) et VAN HOUTE-MINET (Michèle). — « Migrations internes en Belgique (1970). Etude par sexe, âge, nationalité, état civil ». *Population et Famille*, **39**, 3, 1976, 41-107.
- [5] DUFRASNE (A.). — *La statistique officielle belge de Quetelet à nos jours, et ses perspectives...* Adolphe Quetelet, 1796-1874, Académie Royale de Belgique, Ministère des Affaires Economiques, Bruxelles, 1974, 125.
- [6] JANSEN (C. J.) et KING (R. C.). — « Migrations et « occasions intervenantes » en Belgique ». *Recherche Economique de Louvain*, **24**, 4, 1968, 519-527.
- [7] KONO (S.). — « Evaluation of the Japanese Population Register Data of Internal Migration ». *Proceedings of the International Population Conference*, London, 1969, 4, 1971, 2766-2774.
- [8] LAURANT (Adrien) et DECLERCQ-TIJTGAT (Annie). — « Les migrations internes définitives relatives aux agglomérations de Bruxelles, Liège, Charleroi, Verviers et Namur ». *Population et Famille*, **45**, 3, 1978, 73-133.
- [9] LEBRUN (M.). — *Adolphe Quetelet. L'œuvre sociologique et démographique*. Choix de textes, dossier du Centre d'étude de la Population et de la Famille, Bruxelles, 1974, 183 p.
- [10] POULAIN (Michel). — « Du registre de Population aux statistiques de migration interne en Belgique : critique des sources et correction des données ». *Population et Famille*, **45**, 3, 1978, 1-45.
- [11] POULAIN (Michel) et FOULON (Michel). — « L'immigration flamande en Wallonie : une approche à l'aide d'un indicateur anthroponymique ». *Working Paper* du Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, **42**, 1978, 31 p.
- [12] TERMOTE (M.). — « Statistiques migratoires directes : le registre de la population, dans Migrations intérieures, Méthodes d'observation et d'analyse ». *Actes du IV^e Colloque national de démographie du CNRS* Caen, 2-4 avril 1973; Paris, 1975, t. I. 157-164.
- [13] WUNSCH (Guillaume) et TERMOTE (Marc). — *Introduction to Demographic analysis. Principles and methods*. New York and London, Plenum Press, 1978, 56-58.

POULAIN Michel et VAN GOETHEM Brigitte. — Evolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979.

La mobilité interne de la population belge peut être cernée, à l'aide des statistiques publiées, de deux façons distinctes : à partir des registres de population qui permettent de dénombrer annuellement les migrations et sur base des questions posées aux recensements de 1961 et 1970 sur la dernière migration des recensés.

Quatre aspects sont abordés :

1) le niveau global de la mobilité interne : on y décèle une régression de l'ordre de 20 % de la propension à migrer et ce entre 1961 et 1972 ;

2) la mobilité intercommunautaire entre la Flandre et la Wallonie : ces échanges ont diminué progressivement pour être actuellement six fois inférieurs en intensité ;

3) le rôle privilégié de Bruxelles à l'intersection de ces communautés linguistiques : centre attractif jusqu'en 1968, répulsif par la suite ;

4) enfin, l'impact de l'urbanisation sur les mouvements migratoires pour mettre en évidence le phénomène de l'exode urbain avec la suburbanisation et la périurbanisation et, plus récemment, le déclin de cet exode.

POULAIN Michel and VAN GOETHEM Brigitte. — Internal Mobility of the Population of Belgium Between 1948 and 1979.

Information on internal mobility in Belgium may be obtained from two different sources : statistics from the population registers which make it possible to calculate the annual number of migrations and statistics obtained from answers to questions in the censuses of 1961 and 1970 on the last migration of those enumerated.

Four aspects of mobility are studied, viz. :

(i) the overall level of internal mobility. Between 1961 and 1972, the propensity to migrate appears to have been reduced by approximately 20 per cent ;

(ii) Mobility between the Flemish and Walloon regions ; here, the frequency has fallen to one-sixth of its former level ;

(iii) the special role of Brussels, which lies at the crossroads of the two linguistic communities. Brussels used to be a centre of attraction until 1968, but the situation has been reversed in later years ;

(iv) lastly, the impact of urbanization is considered. The phenomenon of urban drift leading to suburbanization and movement to the outer perimeters of towns is traced, and it is shown that this movement has become less important recently.

POULAIN Michel y VAN GOETHEM Brigitte. — Evolución de la movilidad interna en la población belga entre 1948 y 1979.

Las migraciones internas en la población de Bélgica pueden estudiarse mediante dos fuentes de datos distintas : los registros de población que permiten enumerar las migraciones anuales y las preguntas formuladas en los censos de 1961 y de 1970, sobre la última migración de las personas censadas.

En este artículo se tratan cuatro aspectos de estas migraciones :

1° El nivel general de la movilidad interna : se encuentra una disminución del orden de un 20 % de la propensión a migrar entre 1961 y 1972.

2° Los movimientos migratorios entre las regiones de Flandre y de Wallonie han disminuído de una manera progresiva y actualmente son 6 veces menos intensos.

3° En las relaciones entre estas dos comunidades lingüísticas, Bruselas ha tenido un rol preponderante : centro de atracción hasta 1968 y de emigración en los años siguientes.

4° La urbanización ha influído en los movimientos migratorios : se ha producido un éxodo urbano que ha acentuado el desarrollo de las zonas sub-urbanas. Este éxodo ha disminuído en los años recientes.